

Image not found or type unknown



Preavis payé ou non si non effectué

Par **christian84**, le **07/01/2008 à 18:29**

bonsoir
je dois envoyer ma lettre de demission et je voudrais savoir si mon patron doit me payer mon preavis si il decide que je ne le fasse pas
je voudrais aussi savoir quel est la durée de ce preavis sachant que j'ai 19 ans d'ancienneté et que je suis électricien en bâtiment
merci d'avancerncordialement